

## NOTE À L'ATTENTION DES AUTEURS DE LA RUBRIQUE THÉORIE

### A - PRÉSENTATION DES TEXTES

- L'article doit être composé (à l'exception du titre) en caractère 12 ; interligne 1,5 ; police « Times New Roman » ; justifié des deux côtés.
- L'article ne doit pas dépasser 25 pages bibliographie comprise
- Sur la première page doit figurer : le Titre en français sur la 1<sup>e</sup> ligne de la page puis en anglais (caractère 14 en gras) suivi de l'identification de l'auteur (coordonnées des auteurs (adresse professionnelle publiable ainsi que e-mail), d'un résumé (6 lignes maximum) en français et en anglais conformément au modèle ci-dessous :

**Titre**

**Titre en anglais**

Prénom NOM

Description de l'auteur : fonction, université, laboratoire, adresse mail

Résumé (250 mots maximum)

Mots-clés (6 maximum)

Abstract

Keywords

Codes JEL (voir la classification <https://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>)

- L'article doit être transmis par voie électronique (version Word et PDF), en précisant la rubrique pour lequel il est destiné, à l'adresse suivante : [nprepublicaine@gmail.com](mailto:nprepublicaine@gmail.com)
- Les passages du texte qui doivent être en *italique* doivent être présentés directement en *italique*.
- Citations entre guillemets français (« ... »).

- Éléments annexes, documents originaux d'illustration (tableaux, figures, dessins, schémas, graphiques) fournis en même temps que l'article.
- Références aux auteurs cités dans le corps du texte : [entre crochets, Nom(s), initiale(s) prénom(s) année entre parenthèses, virgule, pages p.], exemple : [Martin J.-M. (1959), p. 54-59].
- Accentuation des capitales

## B – PRÉSENTATION DE L'APPAREIL CRITIQUE

NOTES : *Notes d'éclaircissement nécessaire à l'intelligence du texte seulement*, en bas de page, numérotées à la suite, graduellement, conformément aux appels de note, sur la même page (suite page(s) suivante(s) s'il y a lieu), numérotés à partir du corps du texte proprement dit seulement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES à la suite du texte général, classées par ordre alphabétique d'auteurs et, pour chaque auteur, chronologiquement.

Ouvrages et articles à présenter conformément aux normes et conventions professionnelles de l'édition scientifique des revues économiques :

### NOUVELLES NORMES POUR RÉFÉRENCES QUI DOIVENT FIGURER EN BIBLIOGRAPHIE, NON EN NOTES

Nom de l'auteur – virgule – initiale(s). du (des) prénom(s) point [année de publication entre crochets] virgule,

1/ Ouvrage : *Titre de l'ouvrage en italique*, virgule, Éditeur, lieu d'édition, point.

Exemple : Dupont, J. [1999], *Économie du travail*, Éditions ouvrières, Paris.

2/ Article : Titre de l'article « entre guillemets », virgule, *Titre de la revue ou de l'ouvrage en italique*, virgule, série, numéro, tome, volume, mois, pages (un seul p.) point.

Exemple : Durand, F. [1999], « Économie d'énergie », Revue verte, tome XXXIII, n° 3, mars, p. 3-33.

**TEXTE relu et corrigé, sans fautes d'orthographe, de syntaxe, d'accentuation (dont les CAPITALES), de ponctuation, de typographie, etc.**